

MÉDIAS ET CONFLITS ARMÉS EN RDC : DES JOURNALISTES EN DANGER, LE JOURNALISME EN CHANTIER

Pierre N'sana Bitentu¹

Introduction

L'information revêt une importance capitale en situation de conflits armés ; sans doute en raison de l'exacerbation de la tension et de la demande d'information tant de la part des belligérants que des populations. Cette importance s'est accrue avec le développement des médias d'information et la place de plus en plus importante qu'ils ont progressivement occupée dans la société.

Pour les parties au conflit, les médias d'information représentent un enjeu communicationnel déterminant, car ils peuvent leur permettre de toucher les opinions locales, nationales et internationales (Abroit & Mathien 2006 : 13), y compris à travers de vastes opérations de propagande et d'embrigadement des esprits (Frère 2005 : 7).

Résumant les résultats d'une recherche doctorale², ce texte examine les pratiques journalistiques qui ont caractérisé la couverture radiophonique de la guerre qui a opposé les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) au Mouvement du 23 Mars (M23), entre avril 2012 et novembre 2013. L'étude veut comprendre comment les journalistes des médias émettant en RDC, déjà confrontés à des problèmes divers (pauvreté, insécurité, précarité, etc.), ont pu braver les dangers inhérents à la guerre et informer leurs publics sur le déroulement de celle-ci. Il s'agit donc d'appréhender les logiques sur base desquelles des acteurs ont été rendus audibles, des actions ont été rendues visibles et les conséquences que de tels choix ont pu avoir sur le sort et l'essor de la profession journalistique.

¹ Professeur à l'Institut facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication (IFASIC), Kinshasa.

² Défendue en octobre 2019 à l'Université libre de Bruxelles, département d'Information et Communication.

1. Problématique : informer dans un jeu d'injonctions croisées

Depuis plus de vingt-cinq ans, la République démocratique du Congo (RDC) vit au rythme des guerres à répétition et d'un cycle de rébellions qui sévissent principalement dans ses provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Depuis l'Alliance des Forces démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) en 1996, qui a mis fin à la dictature de Mobutu, le 17 mai 1997, jusqu'au Mouvement du 23 Mars (M23) en 2012, en passant par le Rassemblement congolais pour la Démocratie (RCD : 1998-2002) et le Congrès national pour la Défense du Peuple (CNDP : 2004, 2008-2009), différents mouvements armés ont partagé une histoire similaire. À chaque fois, d'anciens alliés se sont retournés contre leurs anciens compagnons d'armes, renouvelant ainsi les cycles de violence.

Ainsi, lorsqu'éclate, en avril 2012, le conflit entre le Mouvement du 23 Mars (M23) et les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), la société congolaise est très affectée par près de vingt ans d'instabilité et d'insécurité généralisées. Dans l'Est du pays, en particulier, les souvenirs des affres des rébellions antérieures successives sont encore si vifs que toute idée de renouvellement du cycle conflictuel ne pouvait que susciter inquiétude et réprobation auprès de la population.

Dès lors, le contrôle des médias captés dans la province du Nord-Kivu, d'où est parti le conflit, et dans la ville de Kinshasa, capitale de la RDC et siège des institutions, s'est imposé aux belligérants comme une composante importante de la stratégie militaire (Géré 1997). Il s'agissait, de part et d'autre, de conquérir l'opinion publique nationale, par la diffusion d'un discours légitimateur pouvant garantir un soutien populaire aux opérations (Boulanger 2014). La conquête des territoires passant aussi par celle de l'opinion, la lutte pour le contrôle de l'information s'est imposée comme un des principaux enjeux de ce conflit armé.

En effet, peu après le déclenchement des combats, le M23 a désigné ses porte-parole (militaires et civils) chargés de communiquer au nom du Mouvement et de fournir de l'information en permanence aux médias. En plus des plateformes et supports numériques de propagande dont ils se sont dotés, ces communicateurs recouraient aux contacts téléphoniques directs avec les rédactions, dont ils avaient, par ailleurs, fréquenté certains responsables à Goma avant d'entrer en rébellion. Pour un directeur de radio de la ville de Goma, les dirigeants de la rébellion du M23 brandissaient la possibilité d'une victoire militaire sur les FARDC et le risque de représailles

éventuelles à l'égard des journalistes qui se seraient montrés peu tolérants à leur égard, pour mettre la pression sur les journalistes³.

Pour contrer les effets éventuels d'une présence médiatique forte des rebelles, le Gouvernement de la RDC a évoqué la mise en danger de la patrie et l'effort de guerre afin d'obtenir le soutien des médias en faveur des FARDC. Le mot d'ordre lancé en direction des journalistes était de ne pas accorder la parole aux représentants du M23, ni directement ni indirectement. Plusieurs membres du Gouvernement central de l'époque ont, à cet effet, effectué des déplacements à Goma⁴ afin de sensibiliser les journalistes et les médias à l'application de cette injonction. Ces officiels ont chargé leurs services respectifs présents dans la province de monitorer et de signaler la diffusion de toute information de nature à entamer le moral des troupes.

Pour de nombreux journalistes congolais, déjà confrontés à diverses difficultés professionnelles, personnelles et sociales, cette double offensive des belligérants les plaçait dans une situation particulièrement difficile. D'une part, en tant que citoyens résidant au pays, ces journalistes pouvaient avoir des liens individuels de natures diverses avec les belligérants, dont ils pouvaient même avoir été victimes directes ou indirectes des actions (Serrano 2013). D'autre part, en tant qu'êtres professionnels (Le Cam & Ruellan 2017), ils avaient intériorisé des manières de penser, de faire et de dire pouvant les guider face aux injonctions croisées des belligérants. Le Code d'éthique et de déontologie du journaliste congolais, qui promeut les valeurs professionnelles d'indépendance, d'équité, d'honnêteté, considère que la responsabilité de ce dernier vis-à-vis du public prime sur toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics (Préambule du Code de déontologie et d'éthique du journaliste congolais).

C'est précisément la manière dont ces injonctions contradictoires des protagonistes, les principes propres aux pratiques journalistiques particulières du Congo ou d'autres paramètres contextuels ont pu déterminer l'élaboration des récits journalistiques produits et diffusés par des radios locales, nationales et internationales⁵ captées en RDC, sur le conflit armé du M23, que cette étude se propose d'interroger en répondant à la question : dans quelle mesure les injonctions croisées des belligérants ont-elles déterminé les pratiques journalistiques de traitement de l'information

³ Primo, entretien individuel, Goma, le 24/07/2015.

⁴ Située à environ 2000 km à l'est de Kinshasa, c'est le chef-lieu de la province du Nord-Kivu. Goma est la grande ville la plus proche de Bunagana, considéré comme le fief des rebelles.

⁵ Notre échantillon ne comportant qu'une seule radio internationale pour le volet analyse de discours, nous utiliserons ce qualificatif au singulier, même si des correspondants d'autres médias internationaux ont été interrogés dans le volet entretiens de notre recherche.

relative au conflit armé dans l'Est de la RDC entre avril 2012 et novembre 2013 par les radios émettant au niveau local, national et international ?

Pour répondre à cette question, l'étude a examiné directement les données empiriques issues d'une double démarche de collecte : l'analyse des éléments d'information produits et diffusés par les radios au sujet du conflit armé, d'une part, et le repérage, à travers les discours des journalistes, des déterminants éclairant les conditions de production de ces éléments, d'autre part.

Le choix du média radiophonique vise à permettre d'enrayer une forme d'injustice que subit ce média, dont les corpus, difficiles d'accès sur des périodes relativement longues, sont rarement pris en compte dans les tentatives d'analyse des contenus médiatiques, alors que la radio demeure le média le plus populaire en RDC. En mettant en regard les récits construits en début, milieu et fin de conflit par des radios basées à Goma (Kivu One et VBR), Kinshasa (Top Congo FM et Radio Okapi) et en France (Radio France Internationale)⁶. L'analyse veut prendre en compte les spécificités de chaque cadre de production ici situé tant dans la diachronie que dans la synchronie.

La première démarche a permis de caractériser les différentes informations produites par les radios, afin de cerner la (ou les) lecture(s) que chaque radio a proposée(s) à ses auditeurs sur le conflit armé. Cette première partie de l'analyse, inspirée de Yeni Serrano (Serrano 2012 ; 2013), mobilise une pluralité d'outils, pour repérer, dans les textes informatifs diffusés, la présence de différents protagonistes en tant que sources d'information, la manière dont les radios se réfèrent à eux en les nommant, ainsi que les genres journalistiques privilégiés par les radios pour rendre compte du conflit. Il s'agit, à ce niveau, de fixer, à travers la description des éléments d'information diffusés, les choix rédactionnels et éditoriaux privilégiés par les radios et les journalistes, y compris au regard des principes professionnels que promeut la corporation journalistique en RDC.

La seconde démarche vise à mettre en exergue les conditions dans lesquelles les corpus radiophoniques analysés ont été produits. À travers les entretiens réalisés avec les 19 journalistes apparaissent les interactions qui se sont jouées à différents niveaux du système médiatique congolais, qu'il s'agisse des relations entre les acteurs médiatiques et les autres acteurs (politiques, économiques ou sociaux) ou des interactions qui se déploient à

⁶ Le corpus radiophonique analysé dans cette étude est donc constitué de 407 éléments sonores (reportages, extraits d'interviews) relatifs au conflit armé contenus dans l'édition du soir des journaux parlés de cinq radios (deux locales, deux nationales et une internationale), durant six semaines, dont deux au début du conflit, en mai 2012, deux autres lors de la prise de la ville de Goma par le M23, en novembre 2012 et, enfin, deux à l'annonce de la fin de la guerre, en novembre 2013.

l'intérieur des organes de presse radiophoniques (notamment entre les journalistes et les instances dirigeantes des entreprises). Cette deuxième partie de l'analyse est présentée plus longuement que la précédente, de manière à rendre visibles les oscillations entre les conditions difficiles évoquées par les journalistes comme menaçant l'intégrité de la profession et les stratégies d'actualisation des pratiques déployées par les professionnels pour continuer à informer, contre vents et marées, leurs publics respectifs.

En combinant l'examen des productions journalistiques à celui des conditions qui ont présidé à leur réalisation, la recherche aborde les deux questions fondamentales liées à la couverture médiatique des conflits armés souvent approchées séparément : celle des médias dans les conflits, où l'accent est mis sur les conditions exceptionnelles de collecte et de traitement de l'information, et son corollaire qui est la question des conflits armés dans les médias qui renvoie aux cadrages médiatiques des conflits armés.

Ce choix méthodologique consigne l'analyse dans une perspective pragmatique l'autorisant, à la fois, à dépasser l'immanentisme cher à la sémiologie héritée de Saussure (Schotte 1997), en inscrivant les textes journalistiques analysés dans leurs repères actoriels, temporels et contextuels. Il permet également d'appréhender les interactions entre différents acteurs du système médiatique congolais (Charron *et al.* 2002 ; Frère 2016) dans leur symétrie ou dans leur complémentarité (Matumweni 2010), et, *in fine*, d'ausculter les intrusions de différentes forces dans le champ médiatique, ainsi que les différentes stratégies déployées par les journalistes pour y faire face.

Au sujet des principaux acteurs du conflit armé, disons, brièvement, que le M23 a été créé le 6 mai 2012 par les anciens officiers du CNDP⁷ avec pour objectif de contraindre Kinshasa à respecter l'accord du 23 mars 2009 signé avec le CNDP (Stearns 2012 : 44). Ainsi, partant du territoire de Bunagana, frontalier au Rwanda et à l'Ouganda, le mouvement a lancé une campagne militaire, enchaînant plusieurs victoires sur les FARDC jusqu'à prendre le contrôle de la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu en novembre 2012, avant d'en être chassé deux semaines plus tard, à la suite des pressions de la communauté internationale.

Pour sa part, l'armée congolaise, les FARDC, existe dans sa forme actuelle depuis 2002. Elle est la fusion des ex-Forces armées congolaises et de différentes fractions rebelles dont les troupes, extrêmement disparates, s'étaient combattues pendant plus de quatre ans entre 1998 et 2002, dans ce qu'on a appelé la 2^e guerre du Congo (Willame 2010). Réputées être une armée pléthorique et indisciplinée, les FARDC ont affiché un nouveau

⁷ (Congrès national pour la Défense du Peuple), une autre rébellion qui avait défié l'armée congolaise entre 2008 et 2009.

visage, notamment grâce au déploiement des unités de réaction rapide, fraîchement formées par des instructeurs belges, ainsi qu'au soutien décisif de la nouvelle brigade de la Mission des Nations unies pour la stabilisation du Congo (MONUSCO), en particulier, l'aviation sud-africaine et les troupes tanzaniennes (Berghezan 2014 : 17).

Autre acteur important du conflit, la MONUSCO existe en RDC depuis 1999. Elle est la plus importante mission de l'ONU, avec un effectif de près de 20 000 hommes, dont environ 5000 au Nord-Kivu. Après les premières victoires du M23, la MONUSCO a fait l'objet de vives critiques, accusée d'incapacité à venir à bout des groupes armés, malgré d'importants budgets accordés depuis plusieurs années. D'où son engagement aux côtés des FARDC durant ce conflit (Berghezan 2014 : 17).

Outre ces forces militaires (M23, FARDC, MONUSCO), principaux acteurs internes du conflit, l'implication des acteurs africains comme l'Union africaine, la SADC, mais surtout le Rwanda et l'Ouganda, dont le soutien au M23 fut largement documenté et condamné, et non africains comme les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, les Nations unies ou l'Union européenne, aura été fort déterminante dans la résolution du conflit. Celle-ci est intervenue le 5 novembre 2013, après la défaite du mouvement rebelle et sa mutation en parti politique.

2. La systémique médiatique comme cadre explicatif

L'activité journalistique a ceci de remarquable qu'elle est exercée par des individus qui, bien qu'intégrés dans des organisations de travail et des systèmes d'interdépendances souvent très contraignants, revendiquent une autonomie de jugement et une indépendance d'action personnelle (Lemieux 2010 : 11). Aborder la manière dont les récits d'information se fabriquent au sein des organes de presse radiophoniques dans une optique systémique conduit à saisir, non seulement, l'incidence des interventions de différents protagonistes de l'actualité, dont on verra que chacun cherche à imposer sa vision des choses au journaliste, mais également les possibilités dont dispose ce dernier de se préserver une autonomie d'action, en tant que responsable du résultat final.

Dans l'application qu'ils opèrent de la notion de système au champ médiatique, Jean Charron et Jean de Bonville (2002) s'intéressent en particulier à l'analyse des interactions impliquant les médias et les journalistes, et qui ont pour objectif ou conséquence la production de l'information. Ancrées dans la tradition sociologique, où les phénomènes sociaux sont conçus et appréhendés comme des systèmes de relations sociales, leurs analyses du système s'intéressent aux individus en tant qu'êtres sociaux, c'est-à-dire en relation les uns avec les autres. Pour ces auteurs, la plus petite unité d'analyse de la sociologie n'est pas l'individu, mais l'interaction entre au minimum

deux individus, formant un système (Charron *et al.* 2002 : 10). Partant, le système est moins un ensemble d'éléments, mais plutôt un ensemble des relations entre ces éléments (Charron *et al.* 2002 : 9).

Dans cette perspective, les productions journalistiques sont à considérer à la fois comme l'objectif et la conséquence des systèmes de relations médiatiques dans lesquels le journaliste joue rarement le principal rôle. Toute production journalistique constitue avant tout une œuvre de commande, dont le contenu et la forme sont dictés par d'autres acteurs (les confrères, le rédacteur en chef, la direction, la concurrence, le public, etc.) que le journaliste lui-même. Les auteurs estiment que ce dernier n'est pas totalement libre des caractères sémantiques et stylistiques de ses productions dont le contenu provient, parfois jusque dans sa formulation, d'autres acteurs sociaux : les sources d'information (Charron *et al.* 2002 : 30).

L'approche systémique de Charron et de Bonville trouve un écho dans les travaux de Marie-Soleil Frère où le système médiatique est conçu comme un « ensemble d'interactions qui présentent une certaine stabilité à un moment donné, permettant d'identifier des caractéristiques spécifiques des médias historiquement et géographiquement situés » (Frère 2016 : 15). L'auteure défend que la différence entre les systèmes médiatiques repose en particulier sur la nature des relations que les médias développent avec les autres acteurs (politiques, médiatiques, sociaux, etc.), d'une part et, d'autre part, sur les mutations internes dont celles relatives aux pratiques professionnelles de ceux qui animent les médias.

Cette perspective offre une assise théorique à la démarche méthodologique adoptée par la présente étude, consistant à mettre en perspective des discours produits et diffusés par les médias avec leur contexte de production. À cet effet, trois niveaux d'observation des interactions s'imposent.

Tout d'abord, l'espace public où se meuvent une panoplie d'acteurs en interaction permanente avec les médias. Les instances de régulation de la communication, le pouvoir exécutif, les partis politiques, les mouvements et forces armés, les annonceurs, les bailleurs de fonds (qui soutiennent parfois massivement les médias locaux), les publics auxquels s'adressent les médias, etc., font partie du lot.

Ensuite, l'entreprise de presse qui, dans son rôle d'encadrement de la réalisation des productions médiatiques, impose aux journalistes diverses contraintes telles que la ligne éditoriale, l'organisation hiérarchique, comme des dispositions de validation en interne, constitue le deuxième lieu de déploiement des interactions.

Enfin, la corporation journalistique en tant que lieu de transmission des traditions et valeurs professionnelles qui nourrissent les perceptions que les journalistes se font de leur métier et des missions qui sont les leurs au sein de la société. Ces perceptions influencent profondément les productions journalistiques (Frère 2016 : 16).

Les interactions à analyser peuvent donc avoir pu se produire de manière concomitante à ces différents niveaux.

3. Système médiatique congolais et respect des normes journalistiques

En plus de leur inscription dans un système d'interactions multiples, les récits journalistiques sont également traversés par la référence à une série de règles qui régulent les pratiques auxquelles le journaliste est initié et sensibilisé durant sa socialisation professionnelle. Benoît Grevisse (2003 : 223) distingue trois principales catégories de normes : le droit, la déontologie et l'éthique. Cependant, l'exploration de l'évolution du fonctionnement du système médiatique de la RDC montre une tendance à la primauté d'une forme « d'anormalité » (Elongo Lukulunga 2011) régulatrice des pratiques journalistiques.

En effet, durant la période coloniale jusqu'au milieu des années 1950, le cadre réglementaire de la presse instauré par la loi de 1922 est marqué par le strict contrôle exercé sur la production et la circulation de l'information par l'Administration coloniale. La loi en vigueur à cette époque n'autorisait pas les journalistes congolais à se fédérer en association et créer des règles propres à la profession (Ekambo 2013). La presse, d'abord, et la radio, ensuite, étaient conçues comme un instrument au service de la colonisation, et leur mission se limitait à en vanter les mérites (Bodjoko Lilembu 2011). C'est à l'approche de l'indépendance que la profession journalistique s'est construite progressivement autour des idéaux politiques d'émancipation des populations autochtones. La levée de l'interdiction faite aux autochtones de créer des partis politiques permet la création de nombreuses formations, à partir de 1958, et chacune d'elles possède un ou plusieurs organes de presse qui lui servent d'outil de propagande (Fierens 2017). Les journalistes, essentiellement de presse écrite, se sont engagés, aux côtés des politiques, dans la conscientisation des populations congolaises en les préparant à l'accession à l'indépendance. Cet engagement en faveur de l'indépendance devint alors l'unique « valeur » partagée par une profession émergente minée par les ralliements politiques.

Après le 30 juin 1960 et l'accession du pays à l'indépendance, les gouvernements successifs vont assigner un rôle précis à la presse : mobiliser les masses au profit des politiques nationales (unité nationale, développement, authenticité, etc.). Même quand le pays ouvre, dans les années 1970, des filières de formation académique en journalisme ou que la profession se dote, au courant de la même décennie, des structures d'autorégulation chargées de mettre en place des normes et de les faire respecter par les membres de la corporation, l'identité professionnelle se modèle encore sous le prisme de l'idéologie politique du parti-État. Les normes professionnelles sont définies

et appliquées dans le cadre du mobutisme et du Mouvement populaire de la Révolution (MPR), parti-État. Le journaliste est tout d'abord militant du parti avant d'être professionnel de médias (N'sana Bitentu 2019).

Dans ces conditions, le multipartisme concédé par le président Mobutu le 24 avril 1990, après 25 ans de régime de monopartisme, et la libéralisation du secteur médiatique qui lui est corollaire suscitent l'espoir de voir émerger une presse véritablement libre, fondée sur des valeurs professionnelles solides. Effectivement, dans les mois qui suivent la libéralisation, de nombreux médias sont créés, d'abord en presse écrite et, ensuite, dans l'audiovisuel. Même si la plupart des médias naissent, comme à la veille de l'indépendance, dans les sillages des partis politiques, les nouvelles générations de journalistes se sont donné pour point d'honneur la mise en place des normes professionnelles dont le contrôle du respect et de l'application a été confié à des organes d'autorégulation restructurée. L'Union de la presse du Zaïre devient Union nationale de la presse du Congo et est dotée d'un observatoire des médias et d'une commission de discipline, comme organes chargés d'assumer l'autorégulation. L'espoir d'érection d'une profession normée a refait surface.

Cependant, la libéralisation intervient dans un contexte économique précaire marqué par un effondrement des équilibres fondamentaux. L'instabilité sociale a poussé certains investisseurs à quitter le pays et détruit de nombreux emplois sur un marché déjà en perte de vitesse depuis la fin des années 1980 (Goossens 1997). Au fil des années, l'économie informelle a pris le dessus sur le secteur formel et a donné lieu à ce que Gauthier de Villers a appelé la seconde économie (de Villers 1992 : 50), celle de la débrouillardise. L'atomisation du paysage audiovisuel consécutive à la libéralisation a émietté une offre publicitaire par ailleurs très limitée, peu régulée et parfois octroyée sur la base d'affinités politiques et des liens personnels (Frère 2008).

Ainsi, quoique contribuant au renforcement d'une expression plurielle, le foisonnement médiatique post-libéralisation s'est opéré non pas dans une optique cohérente privilégiant les besoins informationnels des communautés, mais au hasard du croisement des agendas particuliers, dont certains sont orientés vers la recherche des avantages économiques et d'autres vers des choix stratégiques d'influence sur l'opinion publique. Le paysage médiatique qui en résulte compte un nombre important de médias au service d'intérêts particuliers pour des raisons de réalisme économique.

Selon un rapport inédit de la Commission du contrôle de la conformité des activités de la presse du ministère de la Communication et des Médias, daté de novembre 2017, la RDC compte 600 titres de presse, 539 chaînes de télévision et 742 radios à caractère commercial, associatif, confessionnel et communautaire officiellement enregistrés. Avec le basculement vers la TNT opéré en 2019, de nouvelles chaînes ont été enregistrées, mais les chiffres

officiels n'ont pas encore été rendus publics. Mais dans la plupart des cas, ces organes de presse peinent à se doter de stratégies de gestion claires et à assurer à leurs employés des salaires décentes et réguliers. La généralisation du « coupage⁸ », au sein des organes de presse a induit à un brouillage de la ligne éditoriale, vu que les informations diffusées sont souvent le reflet des transactions individuelles menées par les journalistes avec différentes sources d'information. Ce mode de fonctionnement, lié au primat d'une économie informelle dans le secteur, a fini par engendrer une confusion des genres entre information et communication. La persistance de la crise a conduit à la banalisation des pratiques professionnelles atypiques et au remplacement progressif de la normalité par une « anormalité » (Elongo 2011), reflet du rapport entre éthique professionnelle et situation sociale. La radio, la télévision ou la presse écrite sont restées des médias au service de..., au mépris des lois et des règles journalistiques.

Ce contexte met les médias congolais et le professionnalisme journalistique à rude épreuve. Car, en laissant s'installer et se répandre des dynamiques d'« informellisation » de la société (Chabal & Daloz 1999), et de banalisation des pratiques « anormales » dans le secteur médiatique, les pouvoirs publics se sont positionnés en unique véritable régulateur, capable d'intervenir pour réprimander certaines façons d'agir pourtant tolérées tant que ses intérêts politiques ne sont pas menacés. Et le déclenchement du conflit armé ne pouvait qu'accentuer une situation déjà particulièrement complexe.

4. RDC : L'information radiophonique à l'épreuve du conflit armé

4.1. Partialité, déséquilibre et monisme sur les ondes des radios congolaises

L'étude s'est d'abord intéressée aux corpus radiophoniques produits et diffusés par les cinq radios sélectionnées. À cet effet, l'examen effectué sur le corpus radiophonique a mis en lumière des pratiques et choix variés et évolutifs selon les radios et les phases du conflit. En dépit de la diversité de situations et de pratiques, quelques constats généraux ont néanmoins pu émerger des radios congolaises (locales et nationales). Ils attestent :

- un déséquilibre dans le traitement des belligérants en tant que sources d'information en faveur du Gouvernement ;

⁸ Pratique consistant, pour le journaliste, à obtenir une allocation financière ou matérielle de la part d'une source d'information, en contrepartie d'un cadrage informationnel favorable à la source (Lapess Munkeni 2006 ; 2009).

- une tendance à la délégitimation du M23 à travers l'usage de désignations évaluatives négatives ;
- une supplantation des récits journalistiques par le discours des acteurs dans les radios congolaises.

RFI s'est démarquée en diffusant une perspective plus distanciée et équilibrée du conflit. Par ailleurs, en croisant les axes géographique et diachronique, l'analyse des corpus radiophoniques a mis en lumière deux tendances principales : certaines radios ont manifesté une forme de constance dans les choix éditoriaux et rédactionnels ; d'autres ont affiché des fluctuations importantes, adaptant leurs choix à l'évolution de la situation et aux rapports de forces changeants avec et entre les belligérants.

RFI et VBR font partie de la première catégorie : elles ont présenté une certaine stabilité dans leur approche éditoriale, mais de manière radicalement différente. En ce qui concerne RFI, l'analyse des corpus radiophoniques a mis en exergue la constance des choix en matière de pluralisme et d'équilibre des sources, d'indépendance à l'égard des protagonistes et de contextualisation. Ces choix d'un journalisme distancié et pluraliste ont correspondu, selon les journalistes de cette radio, à des exigences de rigueur et de respect des standards professionnels que s'imposent les médias internationaux. De son côté, VBR a aussi maintenu une même ligne, mais caractérisée par un parti pris permanent contre le M23. Non seulement la radio a multiplié l'utilisation des désignations évaluatives négatives pour se référer aux représentants du M23, mais les propos de ces derniers n'ont pas été pris en compte dans la production des informations jusqu'à la fin du conflit. Les journalistes interrogés ont reconnu avoir adopté une perception du conflit proche de celle du Gouvernement de la RDC. Pour les journalistes de cette radio, le M23 était un ennemi dont il fallait venir à bout. Aussi, la radio a-t-elle choisi de suspendre la production des bulletins d'information durant la période de la présence du M23 dans la ville de Goma, afin de ne pas être contrainte de modifier sa ligne éditoriale.

La seconde tendance est celle des radios Kivu One et, dans une moindre mesure, Radio Okapi et Top Congo, dont l'analyse des corpus a mis en avant une fluctuation des choix éditoriaux d'une phase de conflit à une autre.

Concernant Kivu One, alors qu'en début de conflit la radio a diffusé une information diversifiée, privilégiant une approche journalistique globalement rigoureuse tant dans les choix éditoriaux (choix des sources, des mots et des genres) que dans le respect des normes professionnelles (indépendance, effort de neutralité, recoupement des sources et contextualisation), la radio s'est transformée en porte-voix du M23 durant la phase du milieu du conflit présentant des informations élaborées sur la base des opinions quasi exclusives du M23. L'approche journalistique de mise en contexte au moyen de l'information rapportée et expliquée (Charaudeau 2005) a disparu

au profit d'interventions directes des membres du mouvement rebelle, présents physiquement à Goma et dans les locaux de Kivu One, du 18 au 30 novembre 2012.

Durant cette même deuxième phase du conflit, l'attitude de Radio Okapi à l'égard du M23 a également changé. Non seulement les représentants du mouvement rebelle ont eu accès direct aux ondes de la radio onusienne, en dépit de l'interdiction formulée par les autorités congolaises, mais l'usage des désignations évaluatives négatives pour nommer les membres du M23 s'est forcément réduit. Des critiques ont aussi été formulées sur les comportements des FARDC. Une attitude exceptionnelle que la radio n'a pas renouvelée à la fin du conflit, où elle est retournée à une couverture privilégiant les perspectives gouvernementales et excluant le M23. La radio avait payé son audace, ses ondes ayant été brouillées durant quatre jours après qu'elle eut accordé la parole au porte-parole du mouvement rebelle.

Pour sa part, Top Congo FM a privilégié un recours plus important aux désignations évaluatives négatives dans la manière de se référer aux rebelles durant la phase du milieu du conflit. Par un tel choix, Top Congo FM participait à la cristallisation de l'image, promue par le Gouvernement, d'un mouvement illégitime et illégal. Les récits construits par la radio se caractérisent surtout par un effacement énonciatif par lequel le journaliste donne la parole aux protagonistes (et principalement aux membres du Gouvernement) en se dérochant de son devoir de contextualisation. En agissant ainsi, la radio se dédouane de sa mission professionnelle de mise à distance de l'expression des acteurs.

Des constats et des choix que les journalistes expliquent, en partie, par les conditions dans lesquelles les informations ont été produites.

4.2. Des journalistes sous des « tirs » croisés des belligérants

« À l'instar des militaires qui mènent la guerre, les journalistes qui la rapportent le font au péril de leur sécurité et de leur vie. Ce contexte porteur de risques expose les journalistes directement ou indirectement à toutes sortes de dangers » (Bizimana 2006). La volumineuse littérature relative à la couverture médiatique des conflits armés montre que la pratique du journalisme en situation de guerre est tributaire des décisions et stratégies politiques et militaires. Le but des responsables politiques et militaires étant de gagner le contrôle de la production des nouvelles devient un enjeu stratégique. Parfois, le journaliste n'a de choix que de se conformer aux règles établies par les responsables militaires à la fois objets et garants sécuritaires. Ces réalités, présentes dans toutes les guerres, peuvent prendre des proportions particulières dans des pays comme la RDC, où les journalistes ont rapporté des situations bien particulières.

4.2.1. Un espace public investi : la peur de contrarier les protagonistes

Évoluant déjà dans un cadre légal et réglementaire anachronique et dans un pays à culture démocratique récente où l'état de droit peine à se mettre en place, les journalistes engagés dans la couverture de la guerre du M23 ont rapporté la prédominance d'une insécurité multiforme (physique, psychologique et professionnelle) consécutive aux sollicitations dont ils font l'objet de la part des belligérants. Le risque de subir des atteintes physiques et la pression morale exercée par les autorités, les rebelles et la population ont créé une tension permanente peu propice à l'exercice d'un journalisme objectif, impartial et indépendant. Après l'offensive médiatique des membres du Gouvernement central dans la ville de Goma, l'atteinte de la neutralité et de l'impartialité devenait un objectif irréalisable pour de nombreuses radios du Nord-Kivu.

« Lorsque nous avons des éléments sonores du Gouvernement, nous nous arrêtons à cela. Il était rare d'appeler la société civile ou du côté de la rébellion pour vérifier. Le contexte dans lequel on vivait ne permettait pas de contrebalancer les versions fournies par le Gouvernement. [...] Finalement, le M23 a pris Goma. Le Gouvernement a fui et le M23 est devenu le Gouvernement. Ils ont donné des instructions et nous ne pouvions que les suivre à la lettre » (Midi, entretien individuel, Goma, le 05/10/2016).

La peur des représailles a conduit la plupart des journalistes à s'interroger sur la pertinence du rôle de « tiers impartiaux » (Mathien 2001) qu'ils sont appelés à jouer dans un contexte où il devenait de plus en plus difficile de demeurer journaliste tout simplement.

« Je me souviens du jour où je me suis retrouvé devant une grande autorité de l'armée, le numéro un, pour ne pas le citer. Je pense que ce monsieur avait l'intention de me gifler, mais il s'est retenu à cause de la présence d'autres journalistes. Il me reprochait d'accorder la parole au M23 et de diffuser leurs interviews. Il m'a ensuite envoyé son chargé de communication pour m'intimider, alors que je ne voulais que faire mon travail tel qu'il se devait. Alors, là je me suis dit un bon journaliste c'est celui qui est vivant, je suis obligé de rentrer dans son système pour protéger ma peau » (Cable, entretien individuel, Goma, le 05/10/2016).

Cependant, se soumettre au diktat d'une des parties s'est avéré être une option provisoire puisque, la guerre se poursuivant, les rapports de forces étaient appelés à changer.

« Il faut reconnaître que nos radios qui avaient accepté la ligne du Gouvernement, se sont transformées en des caisses de résonance où les messages de guerre, d'intimidation ou de mobilisation venant des FARDC avaient droit de cité. C'est comme ça que les rebelles ont commencé à menacer certains confrères parce que leurs informations n'étaient pas équilibrées.

Mais personne n'imaginait en ce moment que les rebelles atteindraient Goma. Finalement, le M23 a pris Goma et chacun devait répondre de ses actes » (Patient, entretien individuel, Goma, le 03/10/2016).

Placés sous la surveillance directe de deux belligérants qui tenaient, chacun, à peser sur la manière dont l'information radiophonique était produite et diffusée, les journalistes de Goma, et tout particulièrement les plus jeunes d'entre eux, ont décrit une atmosphère d'état de siège (Gruber 2016) psychologique au départ, mais devenu physique avec l'entrée du M23 à Goma.

Même les radios qui parvenaient à maintenir l'équilibre en donnant la parole à toutes les parties n'étaient pas à l'abri. Elles devenaient, au contraire, la cible des deux belligérants pour leurs efforts d'équilibre et de neutralité. Reporter au sein de Radio Okapi, la radio de la MONUSCO, Jacques estime que son appartenance à une radio onusienne l'a protégé des menaces directes de ces deux principaux protagonistes du conflit.

« Souvent, c'est mon chef qui était convoqué par le gouverneur à mon sujet. Il lui a dit que mes productions étaient favorables au M23. Mais, en même temps, je recevais les menaces des gens du M23 qui me disaient : on va arriver à Goma et tu as intérêt à modifier ta manière de traiter les informations. J'étais donc menacé de partout à cause de ma neutralité. Vous comprenez ça ? » (Jacques, entretien individuel, Goma, le 04/10/2016).

À Kinshasa, située à 2000 km de Goma, épice du conflit, les journalistes de Top Congo FM ont fait part d'une insécurité de nature bien différente : crainte permanente de sanction contre la radio (coupure de signal ou fermeture) ou contre les journalistes (interpellation, arrestation) face aux autorités politiques ou services de sécurité. À la rédaction de Top Congo FM, le respect des règles professionnelles n'était ni l'unique, ni la principale préoccupation des responsables :

« En tout cas, on faisait un grand travail de trouver les mots justes qui pouvaient mettre tout le monde d'accord. Il fallait éviter d'avoir les autorités à nos trousses. Donc, trouver les mots justes et les informations difficiles à démentir. C'est le grand travail justement qui s'est fait et ce n'était pas facile. Notre plus grande crainte était, qu'à cause d'une négligence, on vienne dire vous avez transgressé telle loi ou tel principe, ou que la radio sera suspendue ou bien fermée » (Fwala, entretien individuel, Kinshasa, le 13/04/2016).

Seule Radio France Internationale s'est affirmée très affranchie des contraintes sécuritaires en maintenant ses choix éditoriaux ainsi que son indépendance à l'égard des belligérants, bien que ses journalistes aient évoqué des risques de reconduite à la frontière ou de coupure du signal de la radio. Tout en reconnaissant les risques de répression et d'atteinte

à l'intégrité physique des journalistes, Gérard, membre de l'équipe des correspondants congolais de RFI à Kinshasa, se défend de n'avoir été guidé que par l'obligation du respect des règles professionnelles durant la couverture du conflit. Pour ce journaliste, les autorités ont leurs raisons de mettre le journaliste sous pression pour l'empêcher de bien faire son travail, mais il est du devoir de ce dernier de se défaire de cette emprise et de demeurer dans le respect des règles de sa profession.

« Quand vous ne savez pas user de vos droits, ne vous plaignez pas. Nous sommes sur le même terrain, de la même nationalité, peut-être que ce sont les générations qui diffèrent. Par lâcheté, les gens refusent de dire la vérité, qui pourtant ne blesse personne. Je suis journaliste et je fais du journalisme, y compris en donnant la parole au M23. Un point c'est tout » (Gérard, entretien individuel, Kinshasa, le 15/01/2018).

Une telle prise de position n'est pas sans lien avec son appartenance à un média international. Les médias internationaux, dont l'image est souvent associée à celle du pays dont ils sont originaires, jouissent d'une forme d'immunité symbolique dont bénéficient leurs journalistes. Monalisa, correspondante de RFI en RDC, reconnaît que son statut d'étrangère travaillant pour une radio internationale française lui confère quelques avantages sur ses confrères congolais :

« RFI a une liberté de parole qui est plus grande, par exemple, que celle de Radio Okapi, du fait qu'on est un média étranger. Donc, on a à la fois des principes de rigueur qui sont ceux des médias internationaux et la possibilité de dire des choses qui sont peut-être plus difficiles à dire pour les médias congolais. [...] Il y a éventuellement la coupure du signal, l'expulsion, mais peut-être pas la prison » (Monalisa, entretien individuel, Kinshasa, le 16/04/2015).

Il apparaît donc que le statut de la radio (et la protection qu'elle peut assurer à ses employés en fonction des rapports de force qu'elle développe avec les autres membres du système médiatique) devient un paramètre à prendre en compte dans l'étude des déterminants des choix du traitement de l'information relative au conflit. Ce paramètre expliquerait en partie pourquoi RFI est la seule radio qui a pu délivrer l'information la plus pluraliste, la plus équilibrée, la plus diversifiée des cinq radios de notre échantillon. L'éloignement géographique de sa rédaction centrale constitue, sans aucun doute, un autre déterminant.

En définitive, et peu importe la forme prise (physique, psychologique ou morale), l'insécurité vécue par les journalistes du fait des parties au conflit a constitué une menace permanente aux yeux des journalistes congolais (de Goma ou de Kinshasa) dans des proportions parfois inouïes. Non seulement elle a constitué une menace à l'intégrité physique des journalistes, mais elle

a également pu générer un sentiment d'angoisse et empêcher la pratique d'un journalisme répondant aux règles de l'art.

4.2.2. Des radios engagées : la peur de contrarier les patrons

Si les médias constituent des espaces de débats publics qui contribuent à – et incarnent – la démocratie, ils ne demeurent pas moins des entités de production qui, en tant que telles, positionnent leurs produits dans un marché concurrentiel régenté par les impératifs de survie économique (Frère 2016). De nombreuses études (Mathien 1989 ; 1992 ; Payeur 1993 ; Lemieux 2000 ; 2010 ; Charaudeau 2005 ; Cornu 2009) ont montré l'influence que la forme entrepreneuriale adoptée par les médias exerce sur les pratiques journalistiques. Les médias de la RDC n'échappent pas à cette règle. Aussi, au-delà des interactions directes avec les belligérants du conflit, le traitement de l'information relative au conflit a également été la conséquence de la structuration interne de leurs médias.

En effet, l'influence politique des propriétaires (actionnaires ou financeurs de la radio) s'est révélée être un facteur déterminant de l'orientation éditoriale des radios. Dans un contexte dont nous avons dit que la création des entreprises médiatiques relevait de stratégies de promotion personnelle plutôt que de considérations purement journalistiques, le journaliste devait s'accommoder à l'idée que le professionnalisme ne se déploie que dans la mesure où il contribue à la poursuite et l'atteinte des intérêts de l'employeur.

« Sur les questions brûlantes, on connaît plus ou moins la position du patron. Quand une information touche aux intérêts du patron, le journaliste sait qu'une telle information ne peut pas passer. Mais s'il oublie ou essaie de la faire passer pour des raisons de convenances personnelles ou professionnelles, la direction est là pour lui rappeler la ligne à suivre » (Mystère, entretien individuel, Goma, le 04/10/2016).

Pour ceux qui défendent une telle posture, le critère prépondérant tant dans la définition de la ligne éditoriale que dans la sélection, le traitement, la hiérarchisation des informations est la sauvegarde des intérêts du propriétaire (ou des actionnaires). Cartouche, directeur des informations d'une radio de Kinshasa, partage cette analyse :

« Certains de mes journalistes ont même perdu leur travail simplement parce qu'ils n'ont pas respecté la consigne à la lettre, telle qu'elle a été donnée par la maison. Lorsqu'on vous dit, par exemple, telle personnalité ne doit pas passer sur notre média. Si vous la faites passer, vous prenez le risque d'affronter en ce moment-là le propriétaire de la chaîne. Peu importe l'information que la personnalité concernée a donnée. Même si c'est une information de grande importance pour le public. C'est vraiment difficile, mais c'est ça ; si on veut garder son boulot » (Cartouche, entretien individuel, Kinshasa, le 14/04/2015).

Durant la guerre du M23, plusieurs propriétaires des médias installés en RDC ont décidé de prendre parti et de soutenir le Gouvernement et les FARDC au détriment du M23. Raison pour laquelle la question de l'indépendance des journalistes s'est posée en des termes particuliers.

RFI s'est démarquée de cette tendance en diffusant une perspective plus distanciée et équilibrée du conflit. La radio française a présenté un mode de fonctionnement plus collectif intégrant plusieurs niveaux de prise de décisions. Sans nier l'existence des intérêts politiques des financeurs, ce média a privilégié son engagement en faveur du respect des règles professionnelles (d'équilibre, de neutralité, d'objectivité, de vérité, etc.) comme référent principal en matière de production informationnelle.

L'analyse a permis de voir que la structuration interne des radios et leurs modes de production agissent comme un filtre à pression, pouvant préserver ou accentuer certaines interférences extérieures. Cette capacité de filtrage dépend du degré d'autonomie dont jouit la rédaction par rapport à la direction (ou aux actionnaires), et de sa perméabilité aux influences politiques en provenance du système médiatique.

Pour un jeune reporter, par exemple, appartenir à une radio comme RFI ou Okapi peut procurer un sentiment de protection que son confrère d'une radio locale ou nationale mettra du temps à connaître. L'appartenance à un média international, basé à Paris et pourvu d'un important service Afrique, place aussi le correspondant congolais au sein d'un réseau de solidarités s'étendant au-delà des frontières. Alors que le journaliste d'une radio locale peut opérer dans un certain isolement, chaque membre de la rédaction disposant de ses contacts et de ses réseaux d'information ou de protection, celui travaillant pour un média international peut (et doit, s'il souhaite conserver son emploi) se référer à des normes professionnelles partagées qui constituent le fondement de cette solidarité professionnelle s'avérant utile en cas d'ennui.

Dans une radio locale, la capacité de filtrage repose en grande partie sur la seule volonté du directeur et de sa perception du journalisme ainsi que de ses rapports avec les autres acteurs du système médiatique. Or, il apparaît que dans ces radios (souvent créées par des acteurs politiques ou bénéficiant d'appuis financiers conséquents de ces derniers), les intérêts des pourvoyeurs des fonds inspirent et guident les choix éditoriaux, contrairement au Code de déontologie du journaliste congolais qui dispose dans son préambule que « la responsabilité des journalistes vis-à-vis du public prime toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics ».

5. Des pratiques variées et diversifiées pour informer malgré tout

De leur expérience de la couverture de la guerre du M23, les journalistes évoluant dans ces radios congolaises ont rapporté des injonctions, expresses ou tacites, de partialité, de refus de la neutralité, et d'absence d'objectivité au profit de l'acteur « Gouvernement ». Des injonctions à cesser d'être journaliste, le temps du conflit. Pourtant, derrière un semblant de soumission et d'obéissance aux injonctions de leurs patrons et des responsables politiques et militaires des deux parties, les propos des journalistes révèlent des stratégies passionnantes mises en place pour essayer, soit de s'adapter aux conditions difficiles créées par la situation de belligérance, soit de contourner les contraintes en s'érigant une marge de manœuvre en tant qu'acteur social. Dans les deux cas, l'objectif est de continuer à informer le public malgré les conditions difficiles de travail.

Ainsi, les informations diffusées sur le conflit armé du M23 par les radios locales nationales et internationales captées en RDC témoignent d'une variété de pratiques professionnelles renvoyant à différentes formes de journalisme que nous avons diversement qualifiées.

5.1. *Le journalisme effacé*

Présente dans les corpus radiophoniques et revendiquée par la quasi-totalité des journalistes, cette forme de journalisme se caractérise par le recours à des procédés rédactionnels qui limitent au maximum l'expression du journaliste au profit de celle des sources d'information, et plus spécifiquement les responsables politiques et militaires. Cette stratégie d'effacement énonciatif (Rabatel 2004) explique notamment la supplantation des récits journalistiques par le discours des acteurs qu'a relevée l'analyse des corpus dans les radios congolaises. De nombreux journalistes ont fait parler les sources pour se protéger eux-mêmes.

« Sur terrain, nous étions obligés d'interroger des témoins pour confirmer, par leurs déclarations et témoignages, ce que nous constatons nous-mêmes. Et personne n'allait dire que Ndik a dit, puisque tout le monde entend la voix du témoin. C'était moins risqué. Donc, il ne fallait surtout pas se retrouver sans son dictaphone » (Ndik, entretien individuel, Goma, le 04/10/2016).

« Pour éviter des problèmes, il faut être stratège. Lorsque je vais sur terrain et que je vois des cadavres des militaires, je vérifie d'abord de quels camps sont-ils. Mais, je m'abstiens d'en parler moi-même. Alors, je fais dire aux habitants, les témoins, le porte-parole militaire, et puis moi j'ajoute ce que j'ai vu. Comme ça je suis couvert par le son du porte-parole » (Primo, entretien individuel, Goma, le 24/07/2015).

Le risque de représailles ne concernant pas uniquement les journalistes, différentes sources, acteurs ou témoins, officiels ou privés, politiques ou société civile, ont exigé que leurs échanges avec les journalistes soient entourés des précautions sécuritaires à la mesure des dangers encourus. L'anonymisation des sources d'information, à travers des formules d'usage présentes dans les textes informatifs analysés, fait partie de la stratégie arrêtée par les journalistes à ce sujet. Toutefois, en se donnant la possibilité de faire dire à ses sources ce qu'il ne peut affirmer lui-même sans danger, le journaliste conserve une marge de manœuvre énonciative permettant de choisir les propos à mettre en avant.

5.2. Le journalisme surveillé

Le journalisme surveillé se caractérise par un sentiment permanent de peur que les informations diffusées ne légitiment les représailles éventuelles de la part des autorités. Cette forme de journalisme se traduit par un renforcement du contrôle interne au sein des rédactions où les responsables tiennent à s'assurer de la conformité des propos énoncés par les journalistes à ce qui est considéré comme « politiquement correct » par les autorités. À Kinshasa, où les radios n'étaient pas entrées en contact physique avec le M23, la préoccupation première des responsables était de ne pas entrer dans le viseur des services de sécurité gouvernementaux.

« Une information peut être vraie, vous devez parfois vous poser la question s'il faut la diffuser. Il y a toujours un risque que les services de renseignements vous tombent dessus. On a connu un cas comme ça, où après la diffusion d'une information, c'est le sommet des services qui était derrière nous » (Doyen, entretien individuel, Kinshasa, le 13/04/2016).

5.3. Le journalisme assiégé

Lié au contexte spécifique du conflit armé, cette forme de journalisme est marquée par la mise en état de siège physique des rédactions par les forces belligérantes. Ces dernières imposent les règles aux journalistes et décident de ce qui doit être diffusé à l'antenne. Les témoignages des journalistes de Goma ont mis en avant des situations où les responsables du M23 dictaient leur conduite aux journalistes, y compris les questions à leur poser à l'antenne.

« Les rebelles m'ont sorti de là où je me cachais et m'ont demandé d'ouvrir l'antenne de la radio. Ils ont ensuite exigé que je leur accorde la parole. Ils me donnaient les questions à leur poser, et je ne pouvais qu'obtempérer. Mais pour les auditeurs, ces questions venaient de moi-même. Voilà comment je serai encore mal vu par mes auditeurs, parce qu'ils ne savent pas que je suis sous contrôle, et qu'en réalité, j'avais perdu ma liberté. [...] Quand

les FARDC reviennent dans la ville, ceux d'entre eux qui m'écoutaient à la radio avec le M23 se sont encore dit que j'étais un des leurs. Je me suis senti rejeté de partout » (Cable, entretien individuel, Goma, le 05/10/2016).

5.4. Le journalisme embarqué

Peu de radios congolaises ayant la capacité financière et matérielle de déployer des reporters sur des terrains éloignés, certaines ont accepté de participer à des voyages organisés par les autorités à leur intention pour se déployer au front. Ces initiatives donnent lieu à de vastes opérations de manipulation des journalistes. Les productions issues de ces voyages encadrés sont largement orientées, comme en témoigne Cartouche, directeur des informations dans une radio privée de Kinshasa.

« L'Agence nationale de renseignements a, plus d'une fois, permis aux journalistes kinois, qui le désiraient, de se rendre au front. Ça s'organisait uniquement lorsque des militaires du M23 étaient tués ou battus. Mais une guerre, c'est dans les deux sens. Bon, à un moment, le M23 a commencé à nous faire des problèmes parce qu'en suivant nos informations, ils n'écoutaient qu'un seul son de cloche ; pas le leur » (Cartouche, entretien individuel, Kinshasa, le 14/04/2015).

Cette forme s'apparente beaucoup au journalisme assiégé, en ceci qu'elle écarte toute possibilité, pour le journaliste, de rapporter des sons de cloche autres que ceux provenant de l'auteur de l'embarquement. Les sites à couvrir, les personnes à interroger et, dans certains cas, les mots à utiliser sont fortement suggérés au journaliste.

5.5. Le journalisme de communication

Très répandu bien avant le déclenchement du conflit armé, le journalisme de communication se caractérise par le recours à des pratiques consistant à placer l'information au service de la promotion personnelle de certaines sources intéressées. L'analyse des choix des sources a, par exemple, permis de détecter la présence quasi quotidienne de certaines sources dans les corpus d'une radio nationale. En RDC, où le « coupage » est fréquent, cette information-communication au service de la source est généralement liée à un apport financier de cette dernière. Il peut aussi être lié à l'identité du propriétaire du média, certaines radios ayant pour vocation de communiquer au service de leurs actionnaires.

5.6. Le journalisme patriotique

Il arrive aussi que les journalistes succombent à la tentation de s'engager en faveur d'une cause qui paraît juste à leurs yeux ou de céder aux appels d'élan patriotique (Marthoz 2018), à l'instar de ceux lancés par

le Gouvernement de la RDC au début du conflit. Dans ces conditions, le journaliste s'inscrit dans une démarche préjudiciable à l'objectivité et à l'intégrité de son travail.

Dans le cas d'un conflit armé non internationalisé (Abi-Saab 1986), cette tendance s'observe lorsque le journaliste s'engage à défendre sa patrie, qu'il estime en danger, ou lorsque le média dans lequel il travaille décide qu'il est de son devoir de défendre la nation ou la collectivité, au nom de ses auditeurs. Un tel sentiment était largement répandu chez les journalistes des radios de la ville de Goma :

« Je pense que tout ce que nous avons comme principes professionnels demeure un idéal à atteindre. Parce que je ne me vois pas laisser quelqu'un qui est en train de se noyer et je suis en train de parler en voyant qu'il se noie, j'ai la possibilité de le sauver, et je le laisse se noyer parce que je veux amener un bon reportage. C'est là qu'il y a un peu de couacs. La guerre met aussi la vie du pays en danger, mon devoir de citoyen me demande de venir à sa rescousse » (Cable, entretien individuel, Goma, le 05/10/2016).

Claude Moisy observe, par exemple, que pour de nombreux journalistes et médias internationaux, les guerres d'ingérence humanitaire sont comparables à des croisades dans lesquelles il serait malséant de rester neutre (Moisy 2001).

5.7. Le journalisme des vainqueurs

C'est une variante du journalisme patriotique qui se manifeste en cas de victoire. Il s'agit d'une forme de journalisme triomphaliste, où les médias mettent en avant leur contribution à la victoire et se rangent du côté du vainqueur du conflit. La phase de fin de conflit s'est caractérisée dans les radios congolaises, comme VBR, par la montée d'un discours vantant les exploits des FARDC, alors même que la fin du conflit devait surtout beaucoup aux pressions diplomatiques. Les efforts de neutralité, d'équilibre et d'indépendance à l'égard des belligérants ont laissé la place à un soutien assumé aux vainqueurs, auxquels le journaliste lui-même s'identifie.

Conclusion

L'approche systémique appliquée aux médias d'information (Mathien 1989 ; 1992 ; Payeur 1993) peut donner à croire que le système « entreprise de presse » emprisonne l'individu « journaliste », et que les deux sont soumis à l'environnement. Pourtant, en tant qu'acteur social (Yameogo 2016 ; Rhéaume 2010), l'individu développe toujours une stratégie de positionnement personnel ; il conserve toujours sa petite marge de manœuvre par rapport à l'environnement.

Aussi, et en dépit de différents facteurs contextuels émanant aussi bien de l'environnement sociétal que des contextes internes respectifs des radios, les informations diffusées au sujet du conflit armé du M23, et examinées dans cette étude, ont porté la trace de « l'éthos » des journalistes qui les ont produites : profil de formation et parcours de socialisation au métier, modalités d'intériorisation des principes professionnels, histoire de vie personnelle pouvant être marquée par des expériences et des émotions parfois très vives.

Plusieurs journalistes interrogés ont rapporté de multiples contraintes de diverses natures auxquelles ils ont été soumis et qui ont rendu l'accomplissement de leur mission particulièrement difficile.

Cependant, en dépassant les difficultés, l'étude a révélé comment, malgré de telles conditions, les journalistes ont pu déployer des formes particulières de journalisme pour informer leur public à tout prix. Ils ont su gérer et contrôler leurs émotions, et continuer à faire leur travail, préservant par-là leur radio et un support d'information pour leur public. Ils ont tendu leur micro aux sources sans commentaire, mais ont gardé, dans la plupart des cas, le choix de leurs informateurs et des informations. Bref, ils ont témoigné d'une « soumission de connivence » aux restrictions imposées par les belligérants, prétextant suivre leurs injonctions alors qu'ils adoptaient en effet un comportement conforme à leurs propres convictions.

La multiplicité des formes de journalisme identifiées (journalisme surveillé, assiégé, effacé, embarqué, patriotique ou du vainqueur, de communication...) informe sur les caractéristiques d'un environnement sociétal, entrepreneurial, professionnel ou personnel bien particulier. Elle montre également comment, dans des contextes difficiles, des journalistes peuvent arriver à actualiser leurs pratiques et poursuivre l'exercice de leur profession. Tout en interrogeant la possibilité même de couvrir un conflit armé en respectant les règles professionnelles (d'équilibre, de neutralité, d'indépendance, ou d'objectivité), les différents propos soulignent la tension entre responsabilité professionnelle et responsabilité citoyenne, ainsi que les interrogations sur la possibilité et les conditions de la neutralité du journaliste en période de conflit.

Chaque radio et chaque journaliste ayant développé des réponses pratiques différenciées, l'étude a rendu compte de la complexité des situations dans lesquelles se sont trouvés les acteurs. Elle a contribué à battre en brèche les jugements moraux fréquemment émis sur le « bon » et le « mauvais » journalisme, en particulier dans le contexte d'un pays en crise. L'étude a aussi rappelé comment, dans ces situations complexes, les journalistes déploient des stratégies qui leur permettent de continuer à exercer leur profession, à travers des pratiques flexibles qui s'adaptent aux aléas et donnent un nouveau sens à la profession.

Bibliographie

- Abi-Saab, R. 1986. *Droit humanitaire et conflits internes : origines et évolution de la réglementation internationale*. Paris : Institut Henry-Dunant.
- Abroit, G. & Mathien, M. 2006. *La Guerre en Irak : les médias et les conflits armés* Bruxelles : Bruylant (coll. « Médias, sociétés et relations internationales »).
- Berghezan, G. 2014. « Forces armées de la RDC : le chaos institutionnalisés ? ». En ligne sur : <https://www.grip.org/fr/node/1174> (consulté le 3 mars 2019).
- Bizimana, A.-J. 2006 (novembre). « Les risques du journalisme dans les conflits armés ». *Communication* 25 (1) : 84-111. DOI : <https://doi.org/10.4000/communication.1511>
- Bodjoko Lilembu, J.-P. 2011. *Développement de la radio catholique en République démocratique du Congo*. Paris : L'Harmattan.
- Boulanger, P. 2014. *Géopolitique des médias acteurs, rivalités et conflits*. Paris : A. Colin.
- Chabal, P. & Daloz, J.-P. 1999. *L'Afrique est partie ! du désordre comme instrument politique*. Paris : Economica.
- Charaudeau, P. 2005. *Les Médias et l'Information : l'impossible transparence du discours*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Charron, J., de Bonville, J. & Université Laval, Département d'information et de communication. 2002. *Le Journalisme dans le système médiatique : concepts fondamentaux pour l'analyse d'une pratique discursive*. Québec : Université Laval, département d'Information et de Communication.
- Cornu, D. 2009. *Journalisme et vérité : l'éthique de l'information au défi du changement médiatique*. Genève : Labor et Fides.
- de Villers, G. 1992. *Zaire 1990-1991 : faits et dits de la société d'après le regard de la presse*. Bruxelles : CEDAF (coll. « Zaire Années 90 », vol. 2).
- Ekambo, J.-C. D. 2013. *Histoire du Congo RDC dans la presse : des origines à l'indépendance*. Paris : L'Harmattan (coll. « Comptes rendus »).
- Elongo Lukulunga, V. 2011. *Pratiques journalistiques en situation de crise : vers une éthique atypique dans la presse congolaise*. Sarrebruck : Éditions universitaires européennes.
- Fierens, M. 2017. *Le Journalisme de presse écrite en République démocratique du Congo et en Côte d'Ivoire : émergence et évolution d'une profession, de la période coloniale à nos jours*. Bayonne : Institut universitaire Varenne.
- Frère, M.-S. 2005. *Afrique centrale. Médias et conflits. Vecteurs de guerre ou acteurs de paix*. Bruxelles : Éditions Complexe.
- Frère, M.-S. 2008. *Le Paysage médiatique congolais. États des lieux, enjeux et défis*. Étude réalisée sous la supervision de France Coopération internationale avec l'appui de la coopération britannique et de la coopération française.
- Frère, M.-S. 2016. *Journalismes d'Afrique*. Bruxelles : De Boeck (coll. « Info Com »).

- Géré, F. 1997. *La Guerre psychologique*. Paris : Institut de stratégie comparée, Economica (coll. « Bibliothèque stratégique »).
- Goossens, F. 1997. « Aliments dans les Villes : rôle des SADA dans la sécurité alimentaire de Kinshasa ». Programme FAO Approvisionnement et distribution alimentaires des villes. En ligne sur : <http://www.fao.org/docrep/003/AA039F/aa039f00.htm#Contents> (consulté le 2 mars 2019).
- Grevisse, B. 2003. « Légitimité, éthique et déontologie ». *HERMÈS* 35 : 223-230.
- Gruber, A. 2016. « État de siège ». *Encyclopædia Universalis*. En ligne sur : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/etat-de-siege/> (consulté le 2 mars 2019).
- Institut Panos. 2004. *République démocratique du Congo : les médias sur la voie de la restructuration*. Paris : Institut Panos.
- Lapess Munkeni, R. 2006. « La pratique du “coupage” dans la presse congolaise ». *Les Enjeux de l'information et de la communication* 2006 (1) : 53-62.
- Lapess Munkeni, Rigobert. (2009). *Le Coupage : une pratique d'allocation des ressources dans le contexte journalistique congolais*. Paris/Kinshasa : L'Harmattan.
- Le Cam, F. & Ruellan, D. 2017. *Émotions de journalistes. Sel et sens du métier*. Grenoble : PUG.
- Lemieux, C. 2000. *Mauvaise presse : une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*. Paris : Métailié.
- Lemieux, C. 2010. *La Subjectivité journalistique : onze leçons sur le rôle de l'individualité dans la production de l'information*. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Marthoz, J.-P. 2018. *En première ligne : le journalisme au cœur des conflits*. Sprimont : Pierre Mardaga Éditeur.
- Mathien, M. 1989. *Le Système médiatique : le journal dans son environnement*. Paris : Hachette.
- Mathien, M. 1992. *Les Journalistes et le Système médiatique*. Paris : Hachette.
- Mathien, M. (dir.). 2001. *L'Information dans les conflits armés. Du Golfe au Kosovo*. Paris : L'Harmattan.
- Matumweni, J.-C. 2010. *Le Journal télévisé en lingala facile. Entre avant-garde et information de proximité*. Kinshasa : IFASIC-Éditions.
- Moisy, C. 2001. « Communication : un risque de manipulation de l'information ». In M. Mathien (dir.), *L'Information dans les conflits armés. Du Golfe au Kosovo*, pp. 197-206.
- N'sana Bitentu, P. 2019. « Médias et conflits en RDC : analyse des déterminants du traitement de l'information par les radios locales, nationales et internationales ». Thèse de doctorat. Bruxelles : Université libre de Bruxelles.
- Payeur, A. 1993. « Michel Mathien (1992), Les journalistes et le système médiatique ». *Communication. Information Médias Théories* 14 (2) : 324-333.
- Rabatel, Alain. 2004. « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques ». *Langages* 38 (156), 317.

- Rhéaume, J. 2010. « De l'individu sujet à l'acteur social : un passage difficile ». *Sociologies*. En ligne sur : <https://journals.openedition.org/sociologies/3229> (consulté le 18 juin 2020).
- Schotte, J.-C. 1997. *La Raison éclatée : pour une dissection de la connaissance*. Paris : De Boeck Université.
- Serrano, Y. 2012. *Nommer le conflit armé et ses acteurs en Colombie*. Paris : L'Harmattan.
- Serrano, Y. 2013. « Journalisme par temps de guerre civile. Aux frontières discursives de la production d'information » ». *Politiques de communication* 1 : 151-180.
- Stearns, J. 2012. *Du CNDP au M23 : évolution d'un mouvement armé dans l'est du Congo*. Londres : Institut de la Vallée du Rift.
- Willame, J.-C. 2010. *La Guerre du Kivu : vues de la salle climatisée et de la véranda*. Bruxelles : Éd. GRIP.
- Yameogo, L. 2016. « Interactions des médias publics avec les champs politique et socioéconomique au Burkina Faso. Facteurs d'influence, identités et pratiques professionnelles ». Thèse de doctorat. Université libre de Bruxelles.